

## Document

### Xavier Bertrand prône des solutions rapides contre le chômage

(Reuters)

**27 décembre 2011**

Le gouvernement français espère mettre en oeuvre des mesures sur l'activité partielle et les "pactes compétitivité emploi" dans les entreprises d'ici à l'élection présidentielle de 2012 afin de lutter contre la hausse du chômage, a déclaré mardi Xavier Bertrand.

Le taux de chômage en France a augmenté de 1,1% en novembre pour atteindre son plus haut niveau depuis novembre 1999 (2.884.800 demandeurs d'emploi).

Le président Nicolas Sarkozy organise le 18 janvier un sommet social avec l'ambition de proposer des solutions "d'application rapide pour contenir au maximum les effets de crise".

Le ministre du Travail, Xavier Bertrand, doit recevoir du 5 au 12 janvier les partenaires pour préparer la réunion.

"Le chômage n'est pas un problème franco-français. Il n'y a que l'Allemagne aujourd'hui qui voit son chômage reculer parce qu'ils ont fait des réformes de fond sur le marché du travail depuis dix ans et pendant dix ans", a dit ce dernier sur RTL.

"Nous, nous l'avons entrepris depuis quelques années seulement. C'est la différence", a-t-il ajouté.

Deux mesures peuvent être mises en oeuvre rapidement pour limiter les effets de la crise, a estimé le ministre.

"Sur l'activité partielle, simplifier, raccourcir les délais pour y avoir davantage recours, c'est tout à fait possible", a expliqué Xavier Bertrand.

"Il y a aujourd'hui des moyens qui ne sont pas utilisés", a-t-il affirmé, évoquant "des besoins de l'Etat, des besoins des partenaires sociaux".

"Sur le pacte compétitivité emploi, s'il y a un accord des partenaires sociaux, on peut aussi aller très vite", a-t-il jugé.

### MAILLY DEMANDE DES FINANCEMENTS À L'ÉTAT

Le principe du "pacte compétitivité emploi", proposé par le ministre : "Quand ça va bien, on peut augmenter la durée du travail, les rémunérations, beaucoup plus vite, beaucoup plus facilement. Quand ça va moins bien, on peut adapter le temps de travail s'il y a des garanties pour l'emploi. C'est ce qui se fait par exemple en Allemagne."

"Cette idée, elle est en train de faire son chemin avec les partenaires sociaux", a affirmé Xavier Bertrand.

"Il vaut mieux garder dans l'entreprise que licencier, surtout si la crise a un caractère temporaire", a-t-il expliqué.

"Cette crise, nous en sortirons, donc pendant ce temps, gardons les salariés plutôt que de s'en séparer."

Le secrétaire général de Force ouvrière, Jean-Claude Mailly, a estimé que le recours au chômage partiel nécessitait de "mettre de l'argent sur la table".

"On a énormément réduit les recettes fiscales ces dernières années, c'est autant d'argent en moins dont l'Etat peut disposer par exemple pour le chômage partiel", a-t-il dit sur BFM TV. "Les baisses d'impôts, elles ont privilégié essentiellement les plus aisés ou en tout cas les grosses entreprises."

"Ce n'est pas plus de flexibilité (...) qui va améliorer la situation dans le domaine de l'emploi. Ce sont de 'vieilles lunes', on ressort des trucs d'avant la crise, (...) cela ne peut pas être ce genre de pistes", a jugé Jean-Claude Mailly.

La CFDT regrette pour sa part que le sommet social, qu'elle réclamait depuis août, intervienne trop tard.

"L'augmentation du chômage n'a pas attendu que le gouvernement réagisse, les jeunes et les seniors en sont les premières victimes", souligne le syndicat dans un communiqué.

"Comme lors de la crise de 2009, les entreprises préfèrent licencier et mettre fin aux contrats d'intérim et aux CDD plutôt que de développer les mesures sociales d'attente à leur disposition", ajoute-t-il, préconisant des dispositifs de chômage partiel, de formation, de contrats aidés, des moyens supplémentaires pour Pôle emploi.